

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 17

Artikel: La pluie à Montherond
Autor: D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197518>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 PALUD, 24, LAUSANNE
 Montreux, Gex, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Un lieu de pèlerinage patriotique.

« Ti possible ! ce pauvre major, quel chemin il eut à faire pour aller au supplice. Je ne croyais pas que cet échafaud fût si loin. »

A cette exclamation, lancée derrière moi d'une voix attendrie, je me retournai. Une bonne vieille dame était là, qui paraissait très fatiguée. Son patriotisme, car les dames sont très patriotes — et aussi un peu la curiosité, n'est-ce pas, madame ? — l'avaient entraînée à Vidy, au pied de ce monument qu'on allait inaugurer. La course avait été sans doute un peu forte pour ses jambes affaiblies et la fatigue qu'elle éprouvait lui faisait songer aux angoisses de ce pauvre major, durant le long trajet du Château à Vidy.

Que de Lausannois, qui, comme la bonne dame, ne croyaient pas que « cet échafaud fût si loin ! » Cette remarque, je l'ai entendue tout le long du chemin, dimanche, en me rendant à Vidy. Très nombreux étaient ceux qui étaient convaincus que l'exécution de Davel avait eu lieu à la Maladière. La petite chapelle, existant encore en cet endroit, était la principale cause de leur erreur. On pensait que cette chapelle avait été construite en même temps que l'échafaud et que les condamnés à mort y prononçaient leur dernière prière. Une telle erreur était excusable.

Puisque l'occasion s'en présente, rappelons aux personnes qui l'ont oublié que la chapelle de Vidy est bien antérieure à la conquête bernoise. C'était une dépendance de la Maladrerie (Maladière) construite en ce lieu, qui en a gardé le nom. Cette maladrerie ou hôpital avait été fondé au temps des Croisades ; on y reléguait les nombreux lépreux revenant de la Terre-Sainte. Nous ne croyons pas que la chapelle ait jamais été affectée à l'usage que lui attribuaient la croyance populaire.

L'échafaud et le gibet où, sous la domination de LL. EE., les condamnés à mort expiaient leurs méfaits, étaient beaucoup plus loin, à proximité de la croisée actuelle des routes de Vidy et de Morges.

C'est là, sur l'emplacement même de l'échafaud, qu'est érigé le monument inauguré dimanche. Il est bien simple ce monument. Un terre gazonné, entouré d'une clôture rustique et surmonté d'un bloc erratique dans lequel ont été simplement gravés ces mots : *Ici Davel donna sa vie pour son pays, 24 avril 1723.* Enceignant le tout, un fossé rappelle celui qui existait alors.

Nulle part, croyons-nous, le souvenir de notre héros vaudois n'est évoqué d'une façon plus saisissante que dans cette plaine solitaire de Vidy, au pied de ce modeste monument. L'imagination a bientôt fait de reconstituer cette scène inoubliable de l'échafaud, où, plus encore que dans sa prison et devant ses juges, se manifesta la grandeur d'âme de Davel.

Le monument de Vidy sera sans doute pour tout bon Vaudois un lieu de pieux pèlerinage, d'où, si nous le voulons bien, nous pourrons revenir plus courageux, plus forts, plus confiants pour la lutte de chaque jour.

X.

Les étudiants vaudois, leur corps et leur vie.**III**

Lorsque la révolution helvétique vint ébranler notre pays, la tourmente politique entraîna quelques professeurs et un assez grand nombre d'étudiants. On vit paraître ceux-ci dans les assemblées populaires avec le bonnet rouge sur la tête, attaquant avec une éloquence assez académique les aristocrates et les oligarques et défendant dans le même langage la cause de la liberté, les droits du peuple et ceux de la raison. L'un d'entre eux attaqua au nom de la liberté l'étude des langues latine et grecque, cet antique tourment de la jeunesse, cet abus de l'aristocratie et de l'oligarchie, dont il appartenait à la révolution de faire justice. Un autre insista dans un discours animé, mais sage, sur les devoirs que la liberté impose au citoyen et traça ainsi, à l'entrée de sa carrière, le programme d'une longue vie entièrement consacrée au service de sa patrie.

Le 23 février 1798, le Sénat décida que le lendemain une députation se rendrait auprès de l'assemblée provisoire représentative du nouveau canton pour y annoncer l'adhésion du corps des étudiants au nouvel ordre de choses. Les délégués furent reçus d'une manière très flatteuse ; on leur donna l'accordade et on les admis aux honneurs de la séance.

Pendant les années de l'empire et de la restauration, la vie des étudiants s'écoula sans incidents autres que certaines farces d'un goût plus ou moins suspect et qui amenaient des punitions. A cette occasion, les priviléges du corps des étudiants furent un peu amoindris par l'Académie.

Cependant, nous devons mentionner ici deux faits dont l'influence se fait encore sentir maintenant. En 1806 deux jeunes étudiants, Benjamin Golliez et Charles Monnard, convinrent de se réunir entre eux et avec quelques autres condisciples pour s'occuper des littératures latine, grecque et française. Puis ces réunions prenant une certaine extension, on décida la fondation de la *Société de Belles-Lettres*, qui figure encore maintenant d'une façon très avantageuse. Puis en 1819, les étudiants vaudois s'empressèrent d'adhérer à l'invitation qui leur fut adressée par ceux d'autres cantons de constituer une section vaudoise de la *Société de Zofingue*. Cette société a toujours trouvé de la faveur auprès de notre jeunesse académique et y a produit d'excellents fruits. La devise adoptée, *Amitié, Patrie et Science*, n'a pas été un simple composé de trois beaux mots, mais une réalité mise en pratique.

Lors de la révolution de 1830, les étudiants, un instant divisés au sujet de cet événement, ne tardèrent pas à se rallier sous le drapeau des nouvelles institutions. Trois de leurs professeurs les plus estimés et aimés furent nommés par le peuple membres de l'assemblée constituante, puis du nouveau Grand Conseil, où ils jouèrent un rôle prépondérant. Au mo-

ment de l'événement, les étudiants furent unanimes à offrir leurs services pour faire partie de la garde urbaine que l'on constitua, et contribuèrent pour leur part au maintien de l'ordre public. La société de Zofingue devint le centre de ralliement à cet effet. Le lendemain de la proclamation de l'assemblée constituante, le recteur les réunit pour leur adresser des remerciements. Les mots *liberté, ordre public*, sortis plusieurs fois de sa bouche, furent longtemps écrits sur les murailles des auditoires, et plus longtemps encore dans les cœurs.

A cette époque, de graves mouvements politiques éclatèrent sur différents points de l'Europe. On craignit un moment une guerre générale. La haute Diète helvétique se prépara pour les éventualités et nomma l'état-major d'une armée qui pourrait être mise sur pied. Les étudiants s'empressèrent de se constituer en corps militaire et d'offrir leurs services à la patrie. La société de Zofingue servit d'intermédiaire entre ce corps militaire et celui que les étudiants d'autres académies suisses constituaient dans le même temps et pour le même but, car l'élan était général. L'époque de 1830 et des années suivantes fut un beau moment pour Zofingue Vaudois. Les membres voyaient qu'une ère nouvelle s'ouvrait pour la commune patrie. Leur sentiment patriotique était fortement excité. Les séances régulières s'en ressentaient favorablement.

Les assemblées générales annuelles, à Zofingue, voyaient arriver un plus grand nombre d'étudiants vaudois. Leurs condisciples des autres sections les accueillaient avec plaisir, se rappelant que la section vaudoise avait été la principale cheville ouvrière de l'organisation de 1831.

(A suivre)

(Le Semeur Vaudois.)

La pluie à Montherond.

Monsieur le rédacteur,

J'ai eu le plaisir de vous rencontrer quelquefois à Montherond, dans vos promenades d'été. Vous m'avez beaucoup vanté cette charmante retraite, que vous trouvez si romantique, si pleine de poésie. Vous paraissiez envier le sort de ceux qui vivent dans ce séjour paisible, au milieu des grands bois, où l'on n'entend d'autre bruit que le murmure du ruisseau, le chant du merle et de la fauvette.

Je comprends votre enthousiasme au mois de juillet ; mais venez un peu nous rendre visite au milieu de l'hiver, et même pendant cette période pluvieuse qui semble vouloir ajourner indéfiniment l'arrivée du printemps, après lequel nous soupirons tous.

De guerre lasse, j'ai fini par m'y habituer à cette malheureuse pluie ; c'était le parti le plus sage. Et, accoudé sur ma fenêtre, j'en ai étudié toutes les phases, toutes les variantes.

Voici, pour le *Conteur*, que je lis régulièrement, le résultat de mes observations :

Il y a plusieurs espèces de pluie :

Il y a la *petite pluie*, insignifiante, celle dont on dit : « Petite pluie abat grand vent. »

Il y a la *pluie battante*, qui tombe dru, égale, sans pitié, sans arrêt, battant le pavé, hachant les arbres, sapant les cheminées, fouettant les vitres : vraie et copieuse pluie d'hiver.

Il y a l'*averse*, un seau renversé tout à coup, un nuage qui crève sans dire gare, une trombe qui passe furieuse et rapide, une inondation de cinq minutes.

Il y a l'*ondée*, un diminutif de l'averse, quelque chose de moins brutal, de plus étourdi, de vite séché, presque sans traces.

Il y a la *pluie d'orage*, qui s'annonce par une chaleur suffocante, par de larges gouttes s'aplatissant sur le sol, pleine d'électricité et dégageant de la terre de robustes senteurs.

Il y a enfin la pluie dite du *diable qui bat sa femme*, la pluie traversée par le soleil, la pluie brouillée de rayons d'or, — tableau délicieux.

— Venez plutôt le constater vous-même, dans ce paradis de Montherond.

Votre dévoué, D.

Coumeint on sâ l'âdzo d'on pudzin.

Quand on démande à cauquon l'âdzo que l'a, vo repond : « Su dè tant, don y'e tant, » à mein que ne sâi coumeint lo Louis à Marque, qu'avâi de :

— Y'e coumeniyi avoué l'assesseu Bondon, ora comptadès !

Mâ, allâ vai démandâ se n'âdzo à 'na vilha damuzalla ? Va veni asse rodze qu'on pavot et va vo derè que n'a què tant, kâ, cllião pernettont adé poaire d'être trâo vilhès et vo sabront adé on part d'ans po que sai de que sèyant onco dzouvenêts et adé bounêts po on n'amoirâo. Mâ tot parâi, quand l'ont la patta d'ouhyè, la tignasse que coumeincé à veni coumeint de la nai et que sont dza berts, n'ia pas mèche dè derè què n'ont què dix-houït ans !

Ora, s'on vao savâi l'âdzo dè 'na bite, cein est bin pe molézi. Po lè z'héga, on lâo vouaitiè lè deints ; po lè vatsés et lè z'ermaillès, on vouaitiè pè lè cornès et atant l'ont dè cotsès, atant l'ont fè dè vés, et l'est la mima tsouza po lè tchivrês.

N'ia què cllião diabllio d'ozés qu'on ne sâ pas coumeint dianstre s'ein eimpreindrâ ào justo avoué lâo z'état civi !

Se l'est 'na dzenelhiè, dâi z'ons poivont vo cein derè rein qu'ein vouaitant la crête, dâi z'autro suivant dierro le fe d'âo per dzo et onco, cein est bin casuet, kâ vo vâidès prâo soveint dâi totès vilhès dzenelhiès que vo z'ein font bin mê què dâi pudzenès.

S'e prâo assebin que s'on ein fâ couâirè iena po on dinâ, avoué 'na piliatelâ dè riz àobin oquè d'autro, vo vâidès astout se vo z'ai à férè avoué 'na tota vilha dzenelhiè àobin 'na dzouvena, kâ se vo z'itès d'obedzi dè vo rontrè on part dè martès po poât décroisi oquè déveron cllião coussèts et que la tsai vo restai tota eintremi lè deints, vo z'itès su què la bitè gloussivè dza dào teimps dè la révoluchon dâi menistrès.

Enfin, quiet ! l'est tot coumeint quand on boutis vo veind dè la tsai de 'na vilha vatsé po ellia dè 'na modze.

On dzo que dévezâvont dè cllião z'afférès devant la frételi, Trombineau fe âi z'autro :

— Eh bin ! mé, sé vo derè quin âdzo à n'on pudzin !

— Adon, coumeint recognâi-tou cein ? firont lè z'autro.

— Ai deints, pardî !

— Kaise-tè, fou, lès pudzins n'ont mein dè deints !

— Sé prâo, lâi reponde Trombineau, mâ, mé, y'ein è, dâi deints !

La Mayon à tout le monde.

PORTRAIT D'AUTREFOIS.

— « Tante Mayon, ma maman vous fait demander un peu de fleur de tilleul, mon petit frère est malade ; et vous seriez bien aimable de venir chez nous quand vous aurez le temps, ma maman voudrait vous demander un conseil ! »

Il ne se passait guère de jour sans qu'une pareille demande fût adressée à la tante Mayon, ou comme on l'appelait le plus souvent : la *Mayon à tout le monde*. Dans le petit hameau des Trois Sapins, où elle habitait, et dans les nombreuses maisons foraines d'alentour on s'était habitué à la considérer à la fois comme une bonne fée secourable et comme une domestique à tout faire. — Chaque fois que, dans un ménage, il y avait un mort, un malade ou quelque besogne extraordinaire, on était sûr de la voir arriver, ou si par hasard elle ne venait pas d'elle-même, on ne se faisait aucun scrupule d'aller la chercher à quelque heure que ce fut. — Une femme se trouvait-elle en mal d'enfant, on venait querir la Mayon, et celle-ci, quittant toute besogne, mettait la grosse clef de sa porte dans sa poche et partait bravement sans se faire prier. — Dans la maison où elle arrivait, et où tout était en désordre avant sa venue, elle avait vite fait de tout remettre à sa place. Au bout d'un moment, le père vaquait à son ouvrage, les enfants étaient tranquilles et la mère reprenait courage à voir la tante Mayon trotter ça et là, illuminant la chambre de son sourire discret qui donnait confiance à lui seul. — Une vache était-elle malade, ou un enfant ne pouvait-il pas pousser ses dents, on recourait à la tante Mayon. Elle avait des ressources inépuisables de mauve, de tilleul, de mille herbes de la montagne qu'elle avait cueillies elle-même le jour de la Saint-Jean d'été selon les vieilles coutumes et dont elle composait des baumes infallibles. Nul autre dans la contrée ne connaissait mieux l'herbe sans couture qui arrête le sang, la primevère de montagne, le thé suisse et beaucoup d'autres plantes merveilleuses. Sa chambre dessus était un vrai musée botanique, où l'on trouvait de tout, depuis les *taconets* jaunes si communs, jusqu'au *genépi* qu'elle ne craignait pas d'aller chercher en des endroits presque inaccessibles. — Les bottes d'herbes et de fleurs séchaient aux parois ou sur le plancher et imprégnaient toute la maison et jusqu'à la Mayon elle-même de senteurs saines et pures. — Elle seule savait dans quel coin reculé on trouvait telle herbe, à quel moment exact fleurissait telle autre et les seules personnes à qui elle causait du tort étaient les médecins et les apothicaires dont elle gâtait absolument le métier.

Personne mieux qu'elle ne savait réciter les vieilles prières qui rendent le lait aux vaches, arrêtent le décrot ou font retrouver les objets perdus.

Les enfants eux-mêmes s'adressaient avec confiance à la *Mayon à tout le monde* quand ils s'étaient coupé le doigt, ou que les engelures, gagnées à se *lugar*, les faisaient trop souffrir. Plusieurs même faisaient en sorte d'avoir souvent besoin de ses bons offices, car elle ne les renvoyait jamais sans leur avoir garni leur poches de prunes sèches ou de fèves grillées, suprême gourmandise, comme chacun sait.

Lorsque le voisin Jean-Pierre voyait venir l'orage et faisait tous ses efforts pour rentrer son foin avant la pluie, il était bien rare qu'il ne se dit : « Si seulement la *Mayon à tout le monde* venait nous aider », et presque toujours on la voyait arriver, écoufflée d'avoir couru, et son rateau à la main.

Si, au milieu d'une nuit d'hiver, une de ces nuits froides où la neige durecraque sous les pieds et où le froid vous pénètre de part en part comme de fines aiguilles, un paysan à l'affût du renard dans son étable bien chaude, voyait passer dans le sentier un falot qui se remuait avec de jolis mouvements de souris, il n'avait pas un instant d'hésitation et se disait :

— Voilà la *Mayon à tout le monde* qui a été soigner la vieille Gritelot du Coin. »

Ce surnom datait de bien des années, lorsqu'étant toute petite, elle entendit un jour chacun de ses frères et sœurs exprimer sa préférence pour l'un de leurs parents.

— Moi, disait la petite sœur Julie, je suis à mon papa ! — Moi, répondait le frère ainé, je suis à grand'maman ! — Et toi, petite Marie ? — Moi, répondit-elle au bout d'un moment, et comme incapable de faire un choix, je suis à tout le monde !

On rit et le mot resta. Elle fut vraiment à tout le monde : à ses frères et sœurs dont elle subissait tous les caprices, à sa mère dont elle fut l'aide dé-

vouée, à son père dont elle savait deviner et alléger les soucis et les préoccupations, à ses petits camarades d'école dont elle prenait soin à la sortie, nouant le mouchoir de l'une, retrouvant le cache-nez de l'autre, prêtant ses mitaines à un troisième.

Jeune fille, jamais personne ne lui fit la cour, et pourtant on la conduisait dans les danses. Elle y allait volontiers, s'amusant quand elle voyait les autres s'amuser, s'interposant dans les querelles entre amoureux ; mais elle y renonçait volontiers aussi quand il y avait un malade à veiller ou quelque autre corvée de ce genre.

Puis vint l'âge mûr, les vieux parents moururent, les frères et sœurs s'étaient dispersés, les uns mariés, d'autres à l'étranger, et elle resta seule dans la vieille maison familiale, sans pourtant ressentir beaucoup de vide autour d'elle. N'avait-elle pas pour famille tout le hameau, toutes les vieilles femmes abandonnées dont elle était la Providence, les chats errants qu'elle nourrissait en cachette et tous les malades qui ne connaissaient guère d'autre médecin !

Oui, elle était vraiment la *Mayon à tout le monde*, et jamais ce surnom, qui faisait sourire les étrangers, n'avait paru le moins du monde ridicule aux gens qui l'entouraient et la connaissaient. — Quel plus beau titre de gloire aurait-on pu décerner à cette vieille paysanne, simple d'intelligence, mais au cœur large et généreux, à cette humble femme, qui, presque sans fortune, ne renvoyait jamais un pauvre à vide ? Elle était vraiment à tout le monde, c'est-à-dire à tous les faibles, les malheureux, les souffrants, les délaissés, quels qu'ils fussent, ce titre naïf exprimant mieux que rien autre, cette complète abnégation exercée si simplement et si joyeusement par une pauvre fille qui, n'ayant plus de famille considérait le prochain comme son frère et sa sœur. —

Or, un après-midi d'hiver, la *Mayon à tout le monde*, assise au coin de sa fenêtre, regardait tomber la neige lorsque le messager s'arrêta devant sa porte. Cela n'était pas rare : c'est à lui qu'elle connaîtait les bas qu'elle vendait au village de B.... et c'était lui qui lui apportait ses petites commissions. Souvent, quand même il n'avait rien pour elle, il s'arrêtait un moment pour secouer la neige de ses pieds, sur qu'il était de trouver une tasse de café chaud dans la *cavette* du fourneau et un bon conseil s'il lui en fallait. — Ce jour-là, il lui tendit une lettre et tandis qu'il buvait sa tasse de café accoutumée, le dos au fourneau, elle se dépêcha d'ouvrir la missive, inquiète de savoir qui lui écrivait et elle lut à haute voix :

« Ma chère cousine,

» Quoique nous nous soyons rarement vues, nous sommes cependant parentes assez rapprochées, puisque feu ta mère était ma cousine germaine. Je me sens très malade et ne voudrais pas mourir seule. Veux-tu venir auprès de moi. Je crois bien que tu n'auras pas à me soigner longtemps, mais je voudrais te savoir ici quand je mourrai, afin qu'il y ait quelqu'un pour résister au pillage de ma maison après ma mort.

» Ta vieille cousine,

» Jaquime. »

— Eh ! miséricorde, s'écria le messager ; la Dzaquemette est malade, et elle vous demande d'aller la soigner ! J'espére bien que vous n'irez pas !

— Et pourquoi pas ? demanda la Mayon en levant sur lui ses yeux limpides, restés naïfs et doux malgré les rides qui les entouraient.

— Pourquoi !! mais vous ignorez donc ce qui se passe dans la maison de la Dzaquemette ! Vous ne savez donc pas que toutes les nuits on y *aperçoit* ? Les autrefois, déjà, les anciens parlaient du vieux justicier qui revenait dans cette maison, avec son grand habit rouge, à la mode du temps jadis, et qui *déguillait* tout dans la maison, en punition de ses vols du temps qu'il administrâit la commune ; et voilà que depuis tantôt trois ans il revient encore beaucoup plus souvent. Tous les gens du village vous le diront : si vous passez entre onze heures et minuit dans le sentier qui longe la maison, vous entendrez crier, pleurer, comme si quelqu'un suppliait, puis vous verrez une lumière dans le galetas et la *chambre-dessus*, puis vous entendrez des chaînes, de l'or qu'on remue. C'est épouvantable ! Et même, il y a quatre ou cinq mois, tout de suite après le vol commis chez Louis au juge, on a vu passer devant la maison un grand fantôme blanc, qui avait une ceinture d'os de morts qui faisait un bruit effroyable... Miséricorde ! Miséricorde ! aller